

Inscriptions scolaires



Informations sur les modalités pour les inscriptions scolaire.

Les inscriptions scolaires pour les entrées en école maternelle et élémentaire se déroulent chaque année au mois de mars pour l'année suivante.

Inscriptions scolaire - année 2019

Pour la rentrée de septembre 2019, les inscriptions scolaires se déroulent du lundi 11 au vendredi 22 mars 2019.

Pour les inscriptions en élémentaire, les demandes simples (sans changement de secteur) peuvent se faire sur [l'Espace famille](#). Dans les autres cas, l'inscription se fait à l'Accueil enfance famille à l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8h45 à 17h45 et le samedi 16 mars

de 9h à 11h45.

Pour les demandes de dérogation en hors commune ou hors secteur et pour les parents séparés, merci de prendre rendez-vous au 02 35 68 99 04 avant l'inscription.

En raison d'une forte affluence les premiers jours, n'hésitez pas à venir faire votre inscription la deuxième semaine. Les places dans les écoles ne sont pas limitées, il n'y a aucune priorité donnée aux personnes faisant les inscriptions au début de la période.

Documents à fournir

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le carnet de santé
- le numéro d'allocataire CAF ou autre régime

Plus d'informations auprès de l'Accueil enfance famille au 02.35.68.99.04 et sur aef@ville-grand-quevilly.fr

contact

Accueil Enfance Famille

Coordonnées :

- 02 35 68 99 04
- aef@ville-grand-quevilly.fr
- Esplanade Tony Larue